

Réussir l'inscription de votre enfant en salle de sport : Le dossier complet

Vérifications préalables

- Vérifiez l'âge minimum requis par l'établissement (généralement 14 ou 16 ans).
- Prévoyez la présence obligatoire du responsable légal lors du premier rendez-vous d'inscription.

Documents administratifs indispensables

- Pièce d'identité officielle du mineur (carte d'identité, passeport ou livret de famille) pour prouver l'âge et le lien de parenté.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Photo d'identité récente (numérique ou physique) pour la création de la carte d'accès personnelle.
- RIB du responsable légal pour la mise en place des prélèvements automatiques.

Santé et sécurité

- Remplissez le questionnaire de santé pour mineur : ce document doit être conservé par le représentant légal et non par la salle.
- Fournissez un certificat médical de non-contre-indication uniquement si le questionnaire de santé révèle des réponses positives.

Formalités juridiques

- Fournissez une autorisation parentale écrite et signée, exigée par la loi française.
- Assurez-vous que le contrat d'adhésion comporte la double signature (celle du mineur et celle du responsable légal) pour engager juridiquement les deux parties.